

Questions orales

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je vais revenir à la charge auprès de celui qui est, semble-t-il, le vrai premier ministre et j'ose espérer qu'il ne va pas refiler la question à son substitut, mais bien se donner la peine de répondre lui-même.

Le copain du premier ministre, le ministre des Finances, vient de nous dire que le maintien de l'universalité des allocations familiales restait son option préférée. Un esprit cartésien du calibre du premier ministre en aura déduit que c'est son option préférée, mais que ce n'est pas nécessairement celle qu'il choisira. Je demande donc au premier ministre de tirer cette question au clair une fois pour toutes et d'affirmer à nos concitoyens, que chaque famille canadienne continuera d'avoir droit aux allocations familiales?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'ai l'habitude des controverses à la Chambre et il arrive parfois que même au cabinet il y ait polémique sur une question donnée. Mais dans le cas qui nous intéresse, l'honorable chef de l'opposition sait fort bien que c'est l'option préféré...

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: ... chef du NPD.

M. Trudeau: Disons le chef de l'opposition qui rappelle ses troupes dès qu'il y a vote de défiance.

M. Clark: En temps opportun.

● (1430)

M. Trudeau: Le député n'ignore pas que l'universalité est l'option préférée du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et que toutes ces voix ne manqueront certes pas de m'influencer.

DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, j'ai une brève question supplémentaire pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre des Finances a dit qu'il aimerait que les députés tiennent un débat rationnel sur cette question. Je demanderais au ministre si, afin de faciliter la tenue de ce débat rationnel, elle songerait à renvoyer au comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales toute la question des programmes de sécurité du revenu, car nous y consacrons littéralement des milliards de dollars et, pourtant, 2,8 millions de Canadiens vivent actuellement sous le seuil de la pauvreté. De toute évidence, il y a quelque chose qui cloche. A la lumière de ces faits, je me demande si le ministre se propose de faire ce renvoi au comité.

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le fait est, madame le Président, que notre objectif, et je pense que mes collègues se sont très bien exprimés à ce sujet, en est un de redistribution dans les cadres des programmes sociaux. Évidemment on ne peut pas parler des seules allocations familiales, qui font partie d'un paquet peut-

être moins connu des députés, lequel englobe, par exemple, une exemption fiscale pour la charge d'enfants que reçoivent les parents, de même que le crédit d'impôt-enfant, les pensions et ainsi de suite. Alors selon l'objectif premier, disons, dans les temps que nous vivons, et pour des années à venir de tout ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, il n'y aura plus de nouvel argent provenant d'ailleurs, et alors le problème se pose à l'intérieur même de ces programmes toujours en termes de redistribution et de plus grande justice sociale.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ACHAT DU F-18—L'AMPLEUR DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE QUÉBEC

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Je pense qu'elle peut intéresser le ministre des Approvisionnements et Services également. Le ministre est au courant du fait que toutes sortes de spéculations sur les retombées de l'achat du F-18 se font actuellement au Québec, étant donné que le député de Longueuil avait dit publiquement que l'engagement du Cabinet, savoir que 1 milliard 500 millions de dollars devraient aller à la province de Québec, constituait 48 p. 100 des retombées dans les projections initiales. Est-ce que le ministre de la Défense nationale est en mesure aujourd'hui d'assurer la Chambre que le Québec tirera tous les avantages économiques de cet achat, les 1 milliard 500 millions de dollars, et qu'en même temps il verra à protéger les 48 p. 100 de retombées globales?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je pense que le dossier des retombées économiques industrielles du F-18 fera parler de lui encore pendant plusieurs années, parce que l'étude de ce dossier ne se terminera qu'en 1995. Je dois tout de même assurer la Chambre, madame le Président, qu'autant le député de Joliette est intéressé au dossier, autant de ce côté-ci tout le caucus du Québec et tous les ministres concernés le sont. Je dois simplement signaler au sujet de l'allégation que vient de faire le député de Joliette relativement à certaines allégations du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, que ce ministre n'a peut-être pas obtenu tous les renseignements qu'il aurait dû obtenir de la part du ministre des Approvisionnements et Services. Je peux dire aux Québécois qu'à ce jour le Québec a déjà obtenu près d'un milliard de dollars de ces retombées industrielles en date du mois de septembre 1982. Et je peux assurer la Chambre que je n'ai jamais eu de doutes quant aux projections et aux garanties qui ont été données en l'année 1980, lorsqu'on a signé le contrat comme quoi les Québécois auraient leur juste part de ces retombées économiques, et je suis convaincu que l'étude de ce dossier se terminera de la même façon que l'avion lui-même, le succès de l'avion qu'on a vu il y a une dizaine de jours, ce dossier se terminera par un succès autant pour les retombées industrielles que pour l'avion lui-même.